## Notice historique sur le Petit Séminaire Mongazon (1)

(Suite)

## CHAPITRE VII

## M. Bernier supérieur titulaire (1839-1842)

Avec l'année 1839-1840 commença pour le petit séminaire une période pénible. Les tracasseries universitaires pesèrent d'une manière plus sensible, ce qui se traduisit immédiatement par une diminution des élèves laïques et une plus grande gêne pécuniaire. Justement alarmé, M. Bernier sollicita de Mgr Paysant une enquête sur les ressources de la maison. L'évêque convoqua son conseil qui, pour la première fois, fut appelé à délibérer sur une question intéressant l'institution. On décida de transférer la classe de philosophie au grand séminaire à partir de la rentrée suivante.

La mesure se réalisa en effet. Le collège fut découronné de sa classe supérieure. Les élèves ecclésiastiques sortant de rhétorique entrèrent au grand séminaire. Pour les élèves laïques, au nombre d'une douzaine, on ouvrit une petite pension près du Collège royal. M. Elie Coutant (2), le professeur de mathématiques, sortit de Mongazon pour la diriger : il conduisait ses élèves aux cours du

lycée, mais l'arrangement ne put tenir qu'une année.

M. Guillaume, le professeur de physique, se trouvant sans emploi, remplaça M. Coutant aux mathématiques. Quant au professeur de philosophie M. Belliard, il entra dans le ministère paroissial. Ses collègues le regrettèrent. Ils aimèrent à se rappeler les très intéressantes discussions dans lesquelles il s'engageait volontiers, en bon Vendéen intransigeant. M. Bernier se plaisait particulièrement à le mettre aux prises avec un prêtre Mayençais, M. Rosenthal, qui fut une année pensionnaire à Mongazon. Ni gallican, ni cartésien, à l'encontre du clergé qui l'entourait, cet Allemand semblait une curiosité et fournissait de nombreux sujets de controverses. M. Belliard ne sortait pas toujours vainqueur des mêlées; il n'y rentrait qu'avec plus d'ardeur.

A la rentrée d'octobre 1840, le collège compta encore 247 élèves. Au printemps suivant, le cabinet de physique fut transporté au grand séminaire et le public apprit ainsi que la suppression de la classe de philosophie était sans restriction et sans retour. Tel fut le résultat d'une décision du conseil épiscopal délibérant pour la seconde fois depuis huit ans sur les affaires de Mongazon. La défaveur fut jetée sur l'établissement. D'un autre côté, la sévérité avec laquelle l'Académie d'Angers appliquait les décrets de 1811 et trouvait le moyen de rendre les études faites ailleurs qu'aux établissements universitaires, après la seconde, nulles pour

<sup>(1)</sup> Cf. Semaine Religieuse,  $n^{os}$  des 14 janvier, 18 février, 4 et 25 mars, 15 avril, 6, 20 et 27 mai.

<sup>(2)</sup> L'abbé Elie Coutant, mort curé d'Allonnes en 1879, était le frère de l'abbé François-Augustin, mort curé de Cholet en 1883 et de l'abbé Pierre, leur aîné, qui fut économe du collège de Combrée de 1839 à 1871.